



BULLETIN MUNICIPAL d'AVRIL 2015

EDITO du MAIRE

Fort de la confiance témoignée par les électeurs quelques jours plus tôt, le Conseil Municipal me désignait comme Maire, le 30 mars 2014.

La première année d'un mandat est toujours difficile. Il faut du temps pour prendre connaissance de l'intégralité des dossiers, organiser les services, voir les orientations budgétaires, maîtriser les principaux dossiers qu'implique la gestion municipale.

Je pense modestement avoir rempli cette tâche.

Depuis maintenant 1 an le bulletin trimestriel nous permet de porter à votre connaissance tous les éléments qui touchent à notre vie et à notre actualité locale ; il sera enrichi par la création du Site Internet communal, et j'en profite pour remercier Mr Francois Jauffret pour son remarquable travail.

Par un vote d'un budget prudentiel le samedi 25 avril, nous allons définir les priorités d'investissement, et pour chaque dossier traité je m'informerais des subventions allouées. Vous serez informés sur le prochain bulletin.

J'ai signé une convention, (voir bulletin de janvier), avec le Conseil Général de la Corrèze, la Communauté de Communes du Canton de Saint Privat, l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Corrèze, pour la Préservation, la Valorisation et le Développement du Site des Tours de Merle ; je suis accompagnée pour ce travail par Mme Nathalie Duriez, Chef de projet détachée du Conseil Général 3 jours par semaine pendant 3 ans, par Marie-Lyne Lacoste et les élus.

Mr Dalais, Mme Jurbert et moi-même avons rencontré la plupart des personnes de 75 ans et plus, qui n'ont pas pu se rendre aux repas des aînés, et leur ont remis un colis gourmand au nom du CCAS.

Un assouplissement de l'arrêté préfectoral au sujet des brûlis est en cours d'élaboration. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Comme promis Le site Internet est né.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

est terminé et sera en ligne dès le 15 avril vous permettant d'accéder à toutes les informations concernant la municipalité, la population, les événements, le bulletin municipal et le résumé des réunions du Conseil, entre autres.

Connectez-vous à l'adresse suivante : www.mairie-st-geniez-o-merle.com

Celui des Tours de Merle sera revu dans sa globalité.

Les élections des conseillers départementaux destinées à élire le binôme de notre nouveau canton d'Argentat se sont soldées par le résultat suivant :

élus au premier tour :

à Saint-Geniez :

Dumas	37 voix
Leygnac	56,1%

Renier	21 voix
Sallard	31,8%

Fournier-Tinel	8 voix
Lechat	12,1%

Canton d'Argentat :

UD

Dumas	3.176 v
Leygnac	54,8 %

SOC

Reynier	1.855 v
Sallard	32 %

COM

Fournier-Tinel	760
Lechat	13,1 %

En date du **19 mars** nous avons participé, en présence de représentants de Saint-Cirgues, et avec des portedrapeaux à la Commémoration de la **journée du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie** et des combats en Tunisie et au Maroc



En date du **8 mars le repas des aînés** s'est tenu, selon la tradition, à la Vieille Auberge, animé par la chanteuse Ginette Coudert et son acolyte à l'accordéon. Les 42 personnes présentes ont pu savourer une fois de plus les talents culinaires de Marie-France dans une ambiance agréable et un cadre convivial :



Le vendredi 6 avril, les élus et personnel se trouvaient au **barrage de Chastang** ; nous remercions encore L'EDF d'en avoir organisé la **visite** de façon particulièrement intéressante et vivante.



Plusieurs actions de « **nettoyage et de rangement** » des **bâtiments du site de Merle** ont eu lieu et auront encore lieu pour préparer l'ouverture des Tours de Merle, saison 2015. Ces séances de travail se soldent parfois par un repas aussi convivial que familial. Merci à tous les participants



Le samedi 14 février, à l'initiative du Foyer Rural, la soirée s'est déroulée sous le signe de la joie et de la bonne humeur, animée par **LES XAINTRIGOLOS**, troupe de théâtre d'amateurs. Un grand merci à eux à qui l'on doit la réussite de cette soirée.



Les tiques (document joint)

Attention, car les beaux jours arrivent : pensez à vous protéger lors de vos balades en forêt, ces petites bêtes peuvent être dangereuses et transmettre des maladies dont certaines peuvent être fatales.

LE DOSSIER DU MOIS : environnement et déchets

➤ **Kit déchet :**

Le Conseil général de la Corrèze s'est orienté vers des actions visant à développer la prévention et le tri des déchets.

Un corrézien produit : 509 kg de déchets/an dont 335 kg d'ordures ménagères et 174 kg de déchets déposés en déchetterie.

En Corrèze, le traitement par incinération des ordures ménagères non triées est évalué à 8 millions d'euros/an, sans parler du gaspillage. La réduction et le tri des déchets représentent donc un enjeu important.

C'est ainsi que la mise en place de gestes simples peut permettre de diminuer notre production annuelle de déchets d'environ 73 kg. Pour ce faire le Conseil général a procédé à la distribution de « **kits déchets** ».

A ce jour vous pouvez retirer directement votre kit à la mairie de St Geniez o Merle.

Nos déchets à St Geniez o Merle en 2014 :

- Ordures ménagères : 297kg /habitant
- Collecte sélective : 63kg/habitant
- Verre : 47 kg/habitant
- Encombrants : 87 kg/habitant

A noter que la commune de St Geniez o Merle prend à sa charge 70 % de la taxe ordure ménagère et a décidé de la maintenir pour 2015. Il ne reste que 30 % de la taxe ordure ménagère à payé par chaque contribuable.

SERVICE	PARTICIPATIONS 2015 (100 %)
Administration générale	3 264 €
Collecte ordure ménagère	10 735 €
Collecte sélective	3 682 €
Collecte encombrants	1 750 €
Décharge	812 €
Centre de tri	464 €
Technique polyvalent	3 093 €
Incinération	4 069 €
TOTAL GENERAL	27 869 €
	20 558 € Commune et 7 311 € répercutés en taxe ordures ménagères par les contribuables

➤ Encombrants : **MERCREDI 29 AVRIL**

Dans un souci d'économie, notre commune va procéder à un test et ne louera pas de benne : autrement dit,

il n'y aura pas de benne à encombrants ce mois-ci

Par contre nous maintenons le service de la façon suivante : **nos agents techniques passeront chez vous le 29 avril** pour collecter les encombrants et les emmèneront directement à la déchetterie d'Argentat ou de St Privat, et cela, à condition que vous ayez contacté la mairie par téléphone AU PLUS TARD le 27 avril pour en formuler la demande.

Petit rappel : il ne s'agit que de

- gazinières,
- cuisinières,
- sommiers, etc ...

Les ordures ménagères, les déchets verts, les pneumatiques, le verre ne seront pas collectés. Nous vous invitons à vous rapprocher des déchetteries, GRATUITES pour les particuliers.

Horaires des déchetteries :

- Argentat : Bondigoux – Route de Neuville – 05 55 28 96 52
 - o Du lundi au samedi
 - 8 h à 12h – 13h 30 à 17h 30 (hiver)
 - 8 h à 12 h – 14 h à 18 h (été)
- St Privat : Les Chanaux – 06 79 28 39 97
 - o Du lundi au mercredi de 14 h à 17 h30
 - o Du jeudi au samedi de 9h à 12 h – 14 h à 17h 30
- Goulles : Les Fraux – 06 82 56 34 84
 - o Mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
 - o Samedi de 8h à 12 h

De plus, la mairie de St Geniez o Merle met à votre disposition à un collecteur de **bouchons** et de **piles**.

➤ Décharge végétale de Rouzeyrol : **FERMEE**

Cette parcelle appartenant au Groupement Forestier, sera fermée définitivement à compter du 1^{er} avril, suite à la décision de l'assemblée générale du Groupement Forestier le vendredi 13 février.

ATTENTION :

A compter du 1^{er} avril : Décharge interdite sous peine de poursuite article R635-8 et article R541-77 :

« Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^{eme} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé : épave de véhicule, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit ».

L'Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat

A l'occasion de la Semaine Internationale des Forêts, patronnée par le Syndicat des Forestiers, l'AFOXA a sensibilisé les jeunes générations à la forêt qui les entoure en invitant les élèves de ST PRIVAT / ST JULIEN AUX BOIS le vendredi

27 mars à planter sur la commune de St-Privat 1 Séquoia géant, 41 mélèzes hybrides et 40 chênes rouges. Cette action

sera une occasion de donner un coup de projecteur sur la forêt en général et celle du Limousin en particulier.

Merci à l'AFOXA.



La PAC (Politique Agricole Commune) -

Petit rappel :

Créée en 1957, ses objectifs sont :

- Accroître la productivité des agriculteurs
- Assurer un niveau de vie équitable à la population agricole
- Stabiliser les marchés
- Garantir la sécurité des approvisionnements
- Assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Quelques chiffres :

La PAC c'est :

- Un budget annuel de 50 milliards d'euros, soit environ 37% du budget européen
- Deux piliers : un premier qui rassemble les mesures d'aide au marché, et un second qui regroupe, quant à lui, les aides destinées au développement des zones rurales
- 9 milliards d'euros perçus par la France, dont 7,7 milliards pour le premier pilier, et 1,5 milliards pour le second
- Environ 100 millions d'euros d'aides versés chaque année aux agriculteurs de la Corrèze
- Environ 100 millions d'aides versés chaque année aux agriculteurs de la Corrèze
- Environ 366 000 bénéficiaires en France, dont 4000 en Corrèze
- Environ 22 000 jeunes agriculteurs aidés chaque année, dont 48 en Corrèze

La nouvelle PAC (2014-2020) se concentre sur les agriculteurs qui en ont le plus besoin ; elle se décline en quatre priorités :

- L'élevage
- Le soutien aux zones défavorisées
- Le renforcement des pratiques respectueuses de l'environnement
- Le soutien aux exploitations de taille raisonnable

A VOS AGENDAS

05 avril	à 10h30 rdv mairie pour chasse aux œufs
11 avril	à 14h ouverture des Tours de Merle <u>heures d'ouverture :</u> > avril – mai – juin – septembre : de 14 h à 18 h tous les jours > juillet – août de 10h à 19 h tous les jours > octobre de 14 h à 18 h tous les dimanches et pendant les vacances scolaires
18 et 19 avril	France 3 Aquitaine pour l'émission Cap Sud-Ouest procèdera sur notre commune à un reportage, avec un dispositif technique de 2 caméras de reportage et 1 drone : <u>le 18 avril</u> au Belvédère et « mur vitrifié » de Sermus et à l'Eglise du Vieux Bourg et <u>le 19 avril</u> aux Tours de Merle. Vous serez tenus informés ultérieurement de la date de diffusion de ce reportage à la TV.
25 avril	à 9h30 vote budget CCAS à 10h30 vote budget eau + commune
25 avril	<u>St-Privat 14h</u> à l'ancien stade <i>fête de la famille</i> (structure gonflable, jeux divers en plein air) et <u>20h30</u> Spectacle « Les Clés Mystérieuses »
29 avril	ramassage des encombrants

25 avril au 11 mai	vacances scolaires
08 mai	commémoration de l'armistice de la dernière guerre mondiale : <u>10h</u> monument de Soult et <u>11h15</u> monument de St-Cirgues
16 et 17 mai	<u>St-Privat</u> Foire de Mai
29 mai	fête des voisins : créée en 1999 à Paris, cette fête a été mise en place pour lutter contre l'individualisme et la solitude dans les grandes villes, autour d'un repas ou d'un buffet improvisé. Depuis, cette fête s'est propagée dans nos campagnes et permet de renforcer les liens de proximité et de créer une solidarité entre voisins. Elle est devenue MONDIALE ; alors invitez vos voisins !!!
14 juin	journée mondiale du don du sang (des précisions vous seront données en son temps) site : www.dondusang.net/
26 juin	<u>St-Privat</u> feu de la Saint Jean animé par Sébastien sur la place du champ de foire

***La pire décision de toute...
est celle que l'on n'a pas prise.***
(Z.Ziglar)

